



CAFÉ CITOYEN

| 12



AGENDA

| 13



À VOTRE ÉCOUTE

| 19

Magnymag'

N° 202 - janv. 2018

Bulletin municipal



© E. Charle



© E. Charle



© E. Charle



© E. Charle

2017 en actions

| 04-11



© E. Charle



© E. Charle



© E. Charle



© E. Charle



© E. Charle

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



MagnylesHameaux



villemagny78



Ville de Magny-les-Hameaux



Magny-les-Hameaux



Magny les Hameaux

Sommaire

12

Agenda

Vos rendez-vous

14

En images

16

Expression libre

18

Bloc-Notes

19

À votre écoute



4 | 11

Dossier

2017 en actions

La photo du mois



La citoyenneté, expliquée aux enfants !
Du 27 novembre au 1^{er} décembre, les élèves des écoles élémentaires et les enfants des accueils de loisirs étaient invités à découvrir leurs institutions. Ce matin-là, visite guidée de l'Hôtel de Ville par Christine Mercier, 1^{re} adjointe au Maire en personne !

Magnymag'

Bulletin municipal n° 202 • janvier 2018 • 1, place Pierre Bérégovoy BP 33 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houillon • Rédactrice en chef : Élisabeth Charle • Comité de relecture : Dominique Berthelard, Brigitte Bouchet, Frédérique Dulac, Laurence Guilbot, Tristan Jacques, Thérèse Malem, Christine Mercier, Henri Omessa, Alain Rapharin, Marie-Pierre Striolo • Photographies : Élisabeth Charle, Fotolia, Laurence Guilbot, Christian Lauté, Renand Baur, ©AdobeStock • Conception & réalisation :  scoop communication • Dépôt légal : décembre 2017 • Tirage : 4 500 exemplaires • Impression : Le Réveil de la Marne





© L. Guilbot

Bertrand Houillon, en discussion avec les habitants, lors d'une visite de quartier.

Engagements pris, **engagements tenus** !

Je relis régulièrement notre projet municipal, que vous aviez validé en 2014, et je suis très heureux de constater que beaucoup de nos engagements sont tenus. Vous pourrez, à la lecture de ce compte-rendu 2017, vous faire votre opinion sur ce que nous avons pu réaliser, tous ensemble, en une année. Tout cela, c'est du concret. Bien loin des grands discours ! Et je veux remercier ici les agents de notre commune, les élus municipaux, les bénévoles et les citoyennes et citoyens volontaires qui s'investissent au quotidien pour faire vivre et avancer Magny-les-Hameaux.

Je suis intimement persuadé que du débat constructif naissent toujours les meilleures idées.

L'accompagnement de la famille et des habitants à tous les âges de la vie, le lien social et la solidarité, la préservation de notre cadre de vie et la transition écologique de notre territoire sont toujours nos grands axes de travail. Avec la participation de chacune et de chacun, car c'est bien notre conception de l'action municipale !

Je crois très sincèrement à cette intelligence collective, par-delà nos convictions personnelles, afin d'agir pour le bien commun, d'inventer tout ce qui nous permettra de bien vivre ensemble. Je suis intimement persuadé que du débat constructif naissent toujours les meilleures idées, si au préalable chaque individu met de côté ses a priori sur les autres ou ses ambitions personnelles. Pour moi, ce ne sont pas que des mots, mais une façon d'être et de faire.

Et nous avons tant à donner, les unes et les autres, pour faire naître le monde meilleur auquel nous aspirons toutes et tous. Ce monde meilleur commence chez soi. En l'occurrence, pour nous : c'est Magny-les-Hameaux !

Je vous souhaite une très belle année 2018, une année florissante pour vos projets, pleine de bonheur partagé pour vous et vos proches !

Bertrand Houillon

Votre Maire sur les réseaux sociaux :
 **Bertrand Houillon** /  **@BHouillon**

> Allô, M. le Maire
Mardi 16 janv.
 de 18 h 30 à 19 h 30
 01 39 44 71 38

> Permanences d'élus
Samedis 13, 20 et 27 janv.
 entre 9 h et 12 h
 à l'Hôtel de Ville

Accompagner les familles

L'ENFANT, toujours au cœur de nos actions

- Extension du PALM (Passeport Loisirs Magnycois) aux 6^e, et relèvement du plafond de ressources afin d'aider plus de familles. **En prenant en charge la quasi-totalité des frais d'inscription, la Ville permet aux familles, sous condition de ressources, d'accéder aux sports, aux loisirs et à la culture.** Un dispositif qui s'adresse à près de 30 % des enfants de la commune, scolarisés du CP à la 6^e : 106 jeunes en bénéficient pour la rentrée scolaire 2017-2018, soit presque deux fois plus que l'an passé ;
- **maintien de la gratuité des NAP** (nouvelles activités périscolaires) avec 156 ateliers par semaine et de nouvelles activités : light painting, capoeira... ;
- **succès des séjours enfance** qui affichent complet : 86 enfants en ont profité ;
- **inscription du périscolaire en ligne** : 612 familles sur le portail Famille, soit 76 % des familles inscrites au service Enfance ;
- dialogue ouvert entre le Maire, le service Petite Enfance et les **assistantes maternelles libres** sur leurs conditions de travail, et **mise en place de la gratuité des spectacles**, comme pour les écoles, les accueils périscolaires et les crèches.



Rythmes de l'enfant : parlons-en !

En octobre, suite aux annonces de l'État, la municipalité lançait la concertation sur les rythmes de l'enfant avec tous les acteurs de la vie éducative : élus, parents, enseignants, animateurs, agents d'entretien et de restauration. Il s'agissait de réfléchir à l'école de demain pour définir, ensemble, la semaine scolaire et périscolaire à partir de la rentrée 2018-2019. D'autres réunions suivront dans l'année pour prendre en compte, au mieux, les besoins des enfants.

Le tri alimentaire, testé dans une école pilote



Depuis mai, l'école Louise Weiss teste le tri sélectif, avec un objectif : halte au gaspillage dans les assiettes !

Après avoir suivi une formation, les agents de la restauration scolaire et les animateurs du

périscolaire ont initié les enfants : les aliments non consommés sont triés dans des poubelles puis pesés et recyclés dans des composteurs. Un projet initié et financé par l'association Magny en transition. Dix-sept kilos de nourriture sont jetés en moyenne chaque jour par les 245 élèves déjeunant à la cantine dans cet établissement. Cette expérimentation, qui vise à diminuer la quantité d'aliments jetés, pourrait être étendue à toutes les écoles.

Soutenir L'ÉCOLE et ses enseignants

- **Inscription scolaire en ligne** sur le portail Famille pour la rentrée scolaire 2017-2018 ;
- **poursuite du dispositif Coup de pouce** (aide à l'apprentissage à la lecture en CP) malgré le désengagement financier de l'État : 9 000 € engagés, 10 enfants accompagnés ;
- diagnostic et concertation en cours en vue d'élaborer une nouvelle carte scolaire adaptée aux besoins et aux équipements ;
- lancement de la concertation avec les acteurs de la vie éducative pour définir la semaine scolaire et périscolaire à partir de la rentrée 2018-2019 ;
- **l'école numérique pour tous : 45 TNI (tableaux numériques interactifs)** installés dans toutes les écoles, **soit 94 % des classes équipées** ;
- poursuite des actions d'éducation par le sport : 700 écoliers suivis sur le temps scolaire ;
- et de l'ouverture culturelle : **gratuité des spectacles et projets d'actions culturelles** : (échange franco-sénégalais avec Faada Freddy, artiste sénégalais) ;
- apprentissage de la citoyenneté : écriture du 13^e tome du Livre infini, et **1 200 écoliers participants à la Semaine de la citoyenneté** ;
- **entretien, rénovation et mise en accessibilité des écoles** : réfection de la cour de l'école Petit Prince, du parvis de l'école Corot-Samain, de la façade du 1^{er} étage et de l'escalier de secours à Saint-Exupéry, pose d'un parcours de billes dans la cour d'André Gide, etc. : 396 000 € investis.



Jeunes et participatifs

Ils sont jeunes, ont des idées et ont des choses à dire ! À Magny-les-Hameaux, ils ont constitué un comité de jeunes, depuis mars, à Cap Ados, qui est force de propositions : pas moins de 16 demi-journées d'animations sur l'été sont le résultat de leur réflexion. Et ça plaît ! La semaine cinéma « Silence ça tourne », l'initiation aux drones, la sortie Escape Game et le shooting photo : c'est grâce à eux ! Beaucoup ont également participé aux événements organisés par la Ville (vœux du Maire, Parvis en fête, la fête des voisins et RTT) et à la programmation culturelle : la soirée stand-up de D'Jal est à l'initiative des jeunes du comité intergénérationnel du Centre social.

Accompagner l'autonomie des JEUNES

- **Création du dispositif Déclic Jeunes**, avec une nouvelle catégorie loisirs : 4 projets financés (2 en loisirs, 1 solidaire, 1 culture) ;
- 111 ados inscrits au club 11-13 ans : **+ 18 % de jeunes inscrits en un an** ;
- **ouverture de Cap' études** : 48 places par semaine d'études surveillées, en partenariat avec le collège Albert Einstein ;
- poursuite des **ateliers de loisirs encadrés par le service Jeunesse et Citoyenneté dans le collège** : 24 jeunes accueillis par semaine, de janvier à juin ;
- **11 jeunes formés au BAFA perfectionnement et 6 jeunes formés au PSC 1**, soit 31 jeunes formés aux premiers secours entre 2015 et 2017 ;
- poursuite des temps « passerelles » entre les jeunes du service Enfance et les ados du service Jeunesse & Citoyenneté : 2 rencontres par trimestre et 1 séjour en commun ;
- maintien des permanences de médiation (aide au CV, recherche de stages, d'école) et **lutte contre le décrochage scolaire** avec la Réussite éducative (15 jeunes accompagnés).



© Service Jeunesse et Citoyenneté

LES SENIORS, bien dans leur ville

- **Maintien des rendez-vous festifs** : 300 personnes au repas des seniors et 129 personnes au goûter des seniors ;
- **390 boîtes de chocolat offertes** en fin d'année et 35 colis pour les seniors alités, hospitalisés ou en maison de retraite ;
- **augmentation de la fréquentation des cours de gym** (45 personnes, deux cours par semaine) et des cours toujours complets à l'Aquagym (72 participants), 16 personnes à l'atelier informatique ;
- **des voyages en France et à l'étranger**, dont un adapté aux personnes moins valides : 50 personnes en ont bénéficié ;
- participation du comité consultatif senior à la **réflexion sur la mobilité** : pose de bancs dans la commune pour la mobilité active ;

- **développement des liens intergénérationnels** : participation du Comité intergénérationnel du Centre social à la programmation culturelle, échanges entre générations à travers différents événements : Parvis en fête, Femmes du monde, RTT, Livre infini, commémorations, etc.

Accompagner les personnes isolées



La Ville et ses partenaires ont effectué 36 visites à domicile pour lutter contre l'isolement des seniors, soit 3 fois plus que l'an passé ! Pour leur permettre de rester plus longtemps chez eux, elle maintient un

panel de services à la personne : portage de repas (16 personnes), transport pour les courses, au cimetière, au pôle Blaise Pascal, vigilance accrue pendant les vacances et les périodes de canicule, téléassistance, opération YES (Yvelines Étudiants Seniors) avec le Conseil départemental, visites de bénévoles à domicile, continuité du contrat avec l'Association de soutien et services d'aide à domicile (ASSAD).



Bien vivre ensemble

Animer, SOLIDAIREMENT, la ville

- **Succès des ateliers parents-enfants** au Centre social : 120 familles participantes, soit 420 personnes ;
- hausse de fréquentation des **sorties culturelles** du Centre social : 412 personnes ;
- et de nouveaux rendez-vous : des après-midis contes et jeux de société, un banquet républicain du 14 Juillet (450 personnes), en partenariat avec les associations et les commerces locaux ;
- installation au Buisson de la **première boîte à livres**, confectionnée par les bénévoles de l'atelier bricolage du Centre social, deux autres sont en préparation ;
- **12 000 spectateurs sur la saison culturelle 2016-2017** ;
- maintien des temps forts familiaux, malgré les coupes budgétaires de l'agglomération et l'état d'urgence : Femmes du monde, en février (559 personnes touchées sur 18 animations), festival À tout bout de chant, en avril (2 528 spectateurs sur 22 représentations), Semaine de l'environnement, en avril (289 personnes), la fête des Voisins, en mai (1 400 habitants sur 30 sites), Remets tes tongs, en juillet (250 personnes par jour), et Parvis en fête, en décembre (2 000 personnes) ;
- **maintien des subventions municipales aux associations locales**, développement des services sur le portail associatif, et **équipement des salles associatives** (installation d'un vidéo-projecteur au pôle Blaise Pascal) ;
- **valorisation du sport au féminin** : sortie au vélodrome pour assister à un match de hand féminin, fréquentation encore en hausse de l'activité fitness, 60 personnes au « Bootcamp » dans le cadre de Femmes du monde ;
- **entretien des équipements sportifs** : réfection d'une partie du skatepark, remplacement des éclairages au gymnase Chantal Mauduit ;
- obtention auprès de l'agglomération SQY de **conserver l'utilisation de la Maison de l'environnement** pour les spectacles de la commune et les restitutions associatives, jusqu'en 2020.

©E. Charle



Un projet social validé par la CAF !



Des permanences d'aide sociale, d'accès au droit et d'insertion professionnelle, des ateliers, des sorties et des séjours pour tous, des rencontres, des actions de prévention, des animations

famille... Le Centre social, c'est tout cela à la fois ! Le projet social de cette structure de proximité à vocation sociale, familiale et intergénérationnelle qui fédère un réseau de partenaires associatifs et institutionnels au service des habitants vient d'obtenir l'agrément de la CAF pour la qualité des services offerts.



Notre mobilisation !

- Avoir un travail collaboratif avec SQY pour définir le projet futur de la Maison de l'environnement ;
- maintenir géographiquement la médiathèque Jacques Brel sur le quartier de Cressely, dans des nouveaux locaux.



Appuyer LA SANTÉ de proximité

- **Le pôle gérontologique Gérondicap est sauvé !** Après deux ans de négociations, signature en septembre de la convention entre l'AIES (Association pour l'insertion, l'éducation et les soins) et SQY pour la poursuite des activités ;
- initiation à la mobilité pédestre, avec l'Institut de promotion de la santé et le Centre social, autour d'une marche santé pour sensibiliser à ses bienfaits ;
- maintien de l'**accompagnement personnalisé pour 12 jeunes avec les psychologues** du RESSY (Relation d'aide santé Sud Yvelines) ;
- poursuite des temps d'échanges, d'informations et de prévention au Centre social (dépistage du cancer du sein, manque de sommeil, etc.) ;



Notre mobilisation !

- Après avoir réussi à mobiliser l'ARS (Agence régionale de santé), continuer de tout faire pour **inciter les médecins** à s'installer sur la commune.

- **succès des ateliers bien-être et relaxation** : 20 personnes à l'atelier qi gong ; 49 personnes inscrites au nouvel atelier gym douce ouvert en 2016 au Centre social avec la fédération Sport pour tous (pour un public n'ayant pas accès au sport en raison de problèmes de santé) ; 48 personnes à l'atelier sophrologie, avec une liste d'attente sur les deux créneaux proposés !



Assurer L'ÉGALITÉ DES DROITS pour tous

- Création de nouvelles places de parking pour personnes à mobilité réduite ;
- **travaux d'accessibilité dans tous les équipements publics** (Maison des Bonheur, accueil de loisirs Henri Dès, pôle Blaise Pascal, etc.) : 400 000 € investis ;
- **accueil systématique des jeunes porteurs de handicap** au sein des services municipaux (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Sport) ;
- **prêt de matériel informatique** avec logiciels spécifiques pour 5 enfants souffrant de troubles d'apprentissage ;
- maintien des tarifs préférentiels à la culture pour le public en situation de handicap et gratuité pour les accompagnants ;
- accompagnement des familles pour un logement adapté au(x) handicap(s) ;
- **portage de repas à domicile** avec le CCAS ;
- **continuité du contrat avec l'Association de soutien et services d'aide à domicile (ASSAD)** pour permettre le maintien le plus longtemps possible des personnes en perte d'autonomie à leur domicile.



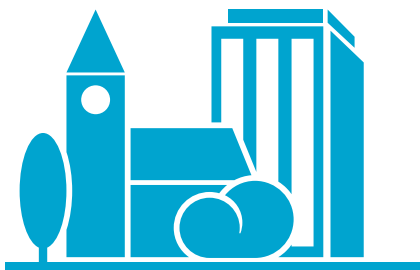
©L. Guilbot

Magny s'Ad'APte, sur le terrain

En 2015, la Ville lançait son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et débutait, dans la foulée, les premiers travaux d'accessibilité dans les bâtiments municipaux recevant du public. En 2016, pour améliorer l'accès de la voirie et des espaces publics, elle créait une commission accessibilité regroupant un ensemble de partenaires institutionnels, associatifs et privés. Cette concertation avec les services de la Ville a permis de réaliser un diagnostic sur le terrain des points à améliorer en priorité. En réponse aux propositions de la commission, la Ville effectuait en 2017 de nombreux travaux d'accessibilité : mise en accessibilité de diverses traversées piétonnes à l'Hôtel de Ville, à la Croix aux Buis et sur le parvis du groupe scolaire Corot/ Samain, réalisation d'un cheminement au Trait d'Union et au cimetière de l'Orme au Berger, pose d'une bande de guidage en test sur un passage piéton, achat de mobilier urbain adapté aux seniors (bancs de pause).

UN LOGEMENT pour tous les âges de la vie

- Démarrage de l'opération de logements « **Les Jardins de Debussy** » : 64 % des logements en accession aidée sont déjà réservés – livraison prévue début 2019 ;
- poursuite de la **construction des logements au rond-point de Cressely** – livraison prévue en 2018 ;
- suivi de la **réhabilitation énergétique des 304 logements** Résidences Yvelines Essonne (ex-OPIEVOY) au Buisson, avec l'Amicale des locataires ;
- suivi du **ravalement des façades avec imperméabilisation de 26 logements collectifs** de la résidence Antin, place du 19 Mars 1962 ;
- participation à la **rédaction et concertation autour du PLUi** (Plan local d'urbanisme intercommunal) – suspendu par le tribunal administratif en juin et SQY ayant fait appel devant le Conseil d'État, le PLU s'applique dans l'attente ;
- choix du maître d'œuvre chargé de l'**aménagement de la plaine de Chevincourt**, suite à la coélaboration avec les habitants. Le calendrier prévisionnel du projet est mis à jour sur l'espace concertation du site Internet.



Garder un œil vigilant sur les projets

Pour toute opération de logements et/ou d'aménagements en cours ou à venir, la Ville appuie sur la nécessité d'associer le parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse en amont du projet et les habitants par le biais d'une concertation préalable. Vigilante, elle suit chaque projet, n'hésitant pas à organiser des passages réguliers de la police municipale et des services techniques et de l'Urbanisme sur les chantiers. Si vous constatez une difficulté, n'hésitez pas à le signaler via la Gestion relation citoyenne (GRC) !

IMAGINER ensemble la ville de demain

- Mise en place de la **Gestion relation citoyenne (GRC)**, sur le site de la Ville pour interagir avec votre commune ;
- création d'une **application mobile de la Ville** pour avoir toutes les infos de la commune dans sa poche ;
- ouverture d'une **page Instagram**, pour valoriser en images le patrimoine de la commune ;

En lien direct avec les services



Signalier, suggérer, féliciter... Depuis janvier, les Magnycois peuvent communiquer directement avec les services de la Ville via la GRC. Un dispositif accessible depuis le site de la Ville, via son

ordinateur, sa tablette et même son portable depuis la création de l'« appli » mobile de la commune. Un lien direct pour réagir et interagir plus facilement avec vous. 430 requêtes ont déjà été déposées !

- lifting du site Internet : plus ergonomique et interactif ;
- réalisation de A à Z et « **relooking** » du **bulletin municipal n° 200 par 12 habitants volontaires** ;
- des **instances de démocratie participative** : conseils de centre (instance de concertation du Centre social Albert Schweitzer), comités consultatifs (Vie associative, Enfance et Scolaire, Seniors et Culture) – 350 habitants y participent ;
- des **dialogues réguliers avec les élus** : 6 visites de quartier, 10 Allô, M. le Maire, des permanences hebdomadaires avec les élus ;
- **élargissement de la Gestion urbaine de proximité** (réunions de concertation auxquelles les habitants participent pour améliorer le quotidien) aux cinq quartiers de la Ville : 9 réunions de quartier, 4 réunions CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), 3 réunions publiques portant sur la sécurité des biens et des personnes, 2 réunions avec les bailleurs et les gardiens, 2 visites sur site au Buisson avec les bailleurs, les services techniques, la police municipale ; 9 rencontres avec des riverains rencontrant des difficultés (dégradations, incivilités, squats, menaces...) ;
- forte mobilisation des habitants pour le **questionnaire sur l'étude de la faisabilité d'un marché** : plus de 600 retours. À suivre en 2018...

Préserver notre **cadre de vie**

INNOVATIONS durables

Mise en place d'un **Plan de gestion différenciée des espaces verts**, alternative écologique plus respectueuse de l'environnement : zéro produit phytosanitaire, création de prairies fleuries, fauchage tardif pour favoriser la biodiversité, plantation de plantes vivaces économes en eau, paillage des massifs ;

- distribution de fleurs aux habitants dans le cadre de la préparation des massifs automnaux ;
- **sensibilisation des habitants** : fiches conseils jardiniers, panneaux de sensibilisation aux dépôts sauvages et encombrants, incitation à la végétalisation des trottoirs.

Magny obtient le prix **Énergies citoyennes**

Un prix qui récompense les plus belles stratégies énergétiques locales des collectivités françaises, que la commune a reçu, en novembre dernier, parmi les 54 communes participantes, pour ses actions innovantes en faveur du développement durable : stratégie globale reconnue, déplacements doux, participation des habitants, baisse des consommations énergétiques des bâtiments communaux, avec notamment l'installation d'une chaudière bois « biomasse » au Centre technique municipal (réduction de la consommation énergétique de 15 % et des émissions de CO₂ de 87 %).

Rénovation énergétique des bâtiments communaux :

- Installation d'une **chaufferie bois au Centre technique municipal** (déc. 2016) ;
- et de **chaudières basse consommation dans les bâtiments communaux** (Hôtel de Ville, groupes scolaires Corot/Samain et Saint-Exupéry/Petit Prince, gymnase Chantal Mauduit) : 734 kWh économisés par an ;
- lancement des **travaux de rénovation énergétique** à l'accueil de loisirs Henri Dès (isolation, remplacement des menuiseries, etc.) ;
- récupération des eaux de pluie dans le puits du Centre technique municipal pour l'arrosage des jardinières.

Cadre de vie :

- **Enfouissement des lignes à moyenne tension** entre les hameaux de Villeneuve et de Romainville ;
- **déploiement de la fibre optique** pour le très haut débit en cours ;
- **réduction des pollutions lumineuses** (Schéma d'aménagement lumineux, piloté par l'agglo SQY) : extinction des éclairages sur la voie Jean Moulin (en test), sensibilisation auprès des commerçants pour réduire l'éclairage des enseignes lumineuses.



La ferme périurbaine prend forme

Après un forage réalisé en juin pour irriguer les cultures, des aménagements sont actuellement en cours de réalisation en vue de créer un bassin de rétention qui sera alimenté grâce au forage. Étape suivante : la construction du bâtiment agricole. Ce projet structurant visant à développer une production de proximité et à soutenir les filières locales a obtenu 80 000 € de subventions (Leader) européennes.



AMÉLIORER les transports

- **Aménagements de la voirie** favorisant la mobilité durable : réfection des trottoirs de la rue de la Gerbe d'Or, du CR 2 et du chemin des Patissiaux (au Village) ;
- obtention de la **création d'une piste cyclable** sur le tronçon Villeneuve – Le Village par le Département et finalisation avec l'agglomération SQY de la circulation douce qui nous reliera aux autres communes ;
- **mobilisation active contre les nuisances aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble** : interventions régulières auprès de l'État pour faire avancer le dossier, rassemblement des maires des 11 communes et des associations concernées pour déterminer les actions de lutte à mener en commun ;
- **mobilisation active pour le passage en souterrain de la ligne 18 du futur métro du Grand Paris** : 3 réunions avec les maires et les associations concernées, 1 recours déposé devant le Conseil d'État par le Maire au nom de la commune contre le décret déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 18 (avec les communes de Villiers-le-Bâcle, Châteaufort et Saclay) ; 1 demande de rendez-vous envoyée aux ministres de la Transition écologique et solidaire et des Transports (courrier commun avec les communes concernées) ;



- **organisation des Assises de la mobilité du plateau de Saclay et des vallées voisines**, en partenariat avec les communes de Saclay, Châteaufort et Villiers-le-Bâcle, pour tenter de trouver des solutions de meilleure desserte du territoire.



Notre mobilisation !

- Continuer de nous battre pour le passage en souterrain de la ligne 18 du futur métro du Grand Paris sur le plateau de Saclay ;
- tout faire pour développer une navette reliant Magny-les-Hameaux à Saint-Rémy-lès-Chevreuse ;
- continuer d'agir et être force de proposition pour permettre à la commune de sortir de sa situation de « zone tampon ».

VALORISER L'EMPLOI et le développement économique

- Mise en place d'un **accompagnement individualisé au service municipal de l'emploi**, le mercredi après-midi, autour d'un atelier de rédaction de CV et de lettre de motivation : 273 demandeurs d'emploi suivis, dont 92 jeunes de moins de 26 ans ;
- retour des **permanences de la Mission locale** sur la commune pour les 16-25 ans, au Centre social Albert Schweitzer ;
- soutien logistique du service Jeunesse et Citoyenneté pour les jeunes à la recherche de formation, de stage, de job d'été ou d'emploi, à l'espace public numérique de Cap Ados ;
- suivi de 12 jeunes dans le cadre de leur formation BAFA, réalisée sur la commune : 7 d'entre eux ont

effectué leur stage pratique au sein des accueils de loisirs magnycois ;

- embauche de **3 apprentis au sein des services municipaux** ; 3 anciens emplois d'avenir transformés en CDD dans l'année, réduction obligée du nombre d'emplois aidés dans les services municipaux ;
- financement et lancement d'une **étude de faisabilité sur l'implantation d'un marché**, avec la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles.

« Ma boutique à l'essai » : une première en Île-de-France !

En septembre, la commune inaugurait, au Buisson, le salon de coiffure Chev'un court, lauréat de « Ma boutique à l'essai », une opération initiée en partenariat avec le parc naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse. Ce dispositif d'accompagnement des porteurs de projet (aide au montage du projet, au financement, formation, etc.) est destiné à redynamiser le commerce de proximité. Il n'avait jamais été expérimenté en Île-de-France. C'est le projet de la Magnycoise Christine Le Bourgeois, jusqu'alors coiffeuse à domicile connue des habitants du quartier du Buisson, qui a séduit le jury. Sa boutique a ouvert en juin, avec succès.



© L. Guilbot

PRÉSERVER VOS INTÉRÊTS au sein de l'agglomération SQY

- Obtention de l'**utilisation de la Maison de l'environnement** jusqu'en 2020 ;
- obtention de l'**engagement de SQY de finaliser la circulation douce en 2018** pour relier Magny-les-Hameaux aux autres communes de l'agglomération suite à l'engagement du département ;
- **acceptation de notre demande de participer à l'exécutif de SQY** et d'écrire une charte de fonctionnement garantissant **le respect des communes et un travail en commun** : Bertrand Houillon, élu 13^e vice-président de SQY en charge du Développement durable et de la Ruralité ;
- participation active au projet de territoire et à l'ensemble des réunions pour lesquelles notre présence est proposée ;
- participation au **diagnostic du Plan climat air-énergie territorial**, pour atténuer et s'adapter au changement climatique.



Notre mobilisation !

- **Défendre les intérêts des habitants**, notamment de Magny-les-Hameaux, au sein de cette intercommunalité élargie ;
- avoir un **travail collaboratif avec SQY pour définir le projet futur de la Maison de l'environnement** ;
- maintenir géographiquement la **médiathèque Jacques Brel dans le quartier de Cressely**, dans des nouveaux locaux ;
- demander à SQY de rétablir un **fonctionnement de la déchetterie plus en adéquation avec les besoins des habitants** ;
- finaliser l'**itinéraire de circulation douce pour relier la commune aux autres communes de SQY**, dès 2018 ;
- soutenir le projet d'**enfouissement de la ligne THT (très haute tension)** traversant le quartier du Buisson, mis de côté par SQY ;
- **défendre le principe de coopération intercommunale** afin que l'agglomération redevienne un territoire de projets partagés entre les communes.



Les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public.



27/01 Café citoyen

Vous avez des choses à dire, des remarques à faire, des idées à partager ? Parlons-en ! Dans le cadre de la démocratie participative, la Ville vous invite à participer à un café citoyen. Au cours de cette matinée d'échange, vous pourrez discuter avec vos élus, les questionner et donner votre avis, autour de trois thèmes : la famille, le bien vivre ensemble et le cadre de vie.

Cap ados

De 9 h 45 à 12 h 15, suivi d'un buffet cam-pagnard.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le vendredi 19 janvier 2018 : 01 39 44 71 28



communication@magny-les-hameaux.fr

© AdobeStock

Les rendez-vous à ne pas manquer



© E. Charle

Ne jetez plus vos sapins de Noël : la Ville les recycle !

Du merc. 3 au vend. 12/01

Vous pourrez déposer votre sapin en trois endroits :

- Quartier du Buisson (Place Gérard Philipe)
- Quartier Centre-Ville (aux abords du jardin public Nelson Mandela)
- Parking du Centre Technique Municipal (Hameau de Villeneuve)

Nous vous rappelons qu'une benne dédiée aux végétaux est également à votre disposition à la déchetterie !

Dim 7

Concours photo sur Instagram

Dernier jour pour publier sur Instagram votre plus beau cliché sur le thème : « Et vous, vous les passez comment vos fêtes de fin d'année à Magny-les-Hameaux ? »

@villemagny78, #FinAnneeMagny et #Magny78

Lun. 8

Vœux du Maire

Le Maire Bertrand Houillon, et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux et vous invitent à la cérémonie.

Maison de l'environnement 18h30

Invitation à retirer impérativement à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans la limite des places disponibles.

Mar. 9 et 23

Atelier Art en Tête

Proposé par l'association l'Art en tête, les 1^{er} et 3^e mardis du mois.

Il s'adresse aux adultes et aux jeunes à partir de 12 ans.

Maison des Bonheur

De 19 h 30 à 21 h 30

140 € + 15 € d'adhésion
artentete78@gmail.com

Jeu. 11 et 25

Café du jeudi

Partagez, avec le Secours catholique, un moment convivial autour d'un café.

Pôle Blaise Pascal, salle Coluche

9 h à 12 h - 06 75 09 16 42

secourscatho-cmt@laposte.net

Sam. 13

Attrapes-rêves

Viens mettre à l'épreuve tes talents de créatif à Cap Ados. Une activité pour les 11-13 et les 14-17 ans, avec le service Jeunesse et Citoyenneté. Le merc. 24, création de bougie ou de savon et le merc. 31, création de porte-clés.

Cap Ados

14 h à 16 h 30 - Gratuit

**Vend. 19****Jazz avant l'heure**

Rencontre musicale entre le pianiste Pierre de Bethmann avec le saxophoniste David El-Malek, son complice depuis plus de quinze ans au service du jazz. En partenariat avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pôle Blaise Pascal**19 h - Gratuit****Dim. 21****Les poussins de la philo**

Une fois par mois, les enfants réfléchissent à un thème donné, libèrent leur pensée et s'autorisent à les confronter aux autres participants.

Estaminet**15 h : dès 7 ans - 16 h 30, dès 10 ans - Gratuit, sur réservation****Dim. 21 et 22****Stage de linogravure**

Proposé par l'association l'Art en tête. À l'aide d'un stylet, vous graverez un dessin, un motif que vous encrerez puis dupliquerez sur papier en quadrichromie.

Maison des Bonheur**De 14 h à 17 h****60 € pour les Magnycois + 15 € d'adhésion + 10 € matériel
artentete78@gmail.com****Merc. 24****L'heure du conte**

Les petites oreilles sont toutes aux aguets pour écouter de belles histoires. L'heure du conte est destinée aux enfants de moins de 5 ans accompagnés de leurs parents.

Boutique de quartier**16 h à 17 h****Vend. 26****Vœux du centre social**

Venez partager le pot de l'amitié avec l'équipe de Centre Social.

Boutique de quartier**18 h****Boutique de quartier**

24, av. de Chevincourt

01 30 52 22 00**centre.social@magny-les-hameaux.fr****Centre social Albert Schweitzer**

Place du 19 mars 1962

01 30 52 22 00**centre.social@magny-les-hameaux.fr****Lundi : 9 h - 12 h 15, 13 h 45-19 h -****Mardi et jeudi : 9 h - 12 h 15, 13 h 45-17 h 30 - Mercredi : 13 h 45-17 h 30 -****Vendredi : 9 h - 12 h 15, 13 h 45-17 h****Cap Ados**

Service Jeunesse et Citoyenneté

24, rue André Hodebourg

01 30 52 68 55 - 06 75 10 75 46**service.jeunesse****@magny-les-hameaux.fr****Vend. 26****Bœuf de l'estaminet**

Musiciens et mélomanes : la scène de l'Estaminet met à votre disposition sono, amplis, batterie, piano, percus et micros pour taper le bœuf ! Ouverture par le Live Big Band. Organisé en partenariat avec l'Association Musicale de la Méran-taise et l'association Zic en herbe.

Estaminet**20 h 30 - Gratuit****Sam. 27****Distribution solidaire**

Tous les mois, le Secours populaire français organise une distribution alimentaire pour les Magnycois en difficulté.

Local du Secours populaire, à côté de Cap Ados**De 15 h à 17 h****Sam. 27****Jazz avec Éric Legnini**

C'est l'un des artistes de jazz francophones les plus inventifs et créatifs du moment. Ce concert est à ne manquer sous aucun prétexte !

Maison de l'environnement**20 h 30 - 8,5 € - 6, 5 € - 5, 5 € + carnet de 10 places à 41 €****Mardi, jeudi : 17 h - 19 h -****Mercredi : 14 h-19 h - Samedi : 14 h- 18 h - de 14 h 00 à 18 h 00****(hors vacances scolaires)****f Jeunesse78****Estaminet**

Esplanade Gérard Philipe

Quartier du Buisson

Avenue de Chevincourt

01 30 23 44 28**reservation@magny-les-hameaux.fr****f Estaminet78****Pôle musical et associatif Blaise Pascal**

Rue des Écoles Jean Baudin

Quartier Centre Bourg

01 61 37 09 33**vie.associative****@magny-les-hameaux.fr****Dim. 28****Théâtre pictural**

« En traits mêlés », c'est un moment de complicité et d'émotions inattendues entre les tout-petits, invités à saisir un crayon, et un pataphysicien de génie qui poursuit ce que les traits avaient commencé.

Estaminet**10 h et 11 h - Dès 1 an****8,5 € - 6, 5 € - 5, 5 € + carnet de 10 places à 41 €****Mar. 30****Comment prévenir les problèmes du dos ?**

Un temps d'information, proposé par le Centre social Albert Schweitzer, en partenariat avec l'Institut de promotion de la santé.

Boutique de quartier**De 14 h à 16 h****Inscriptions****Voyages Senior**

Les inscriptions aux deux prochains voyages organisés pour les seniors sont ouvertes !

- Écosse : du 18 au 25 mai (30 places disponibles)

- Marseille : du 16 au 23 septembre (30 places disponibles, avec priorité pour les personnes non valides et non imposables).

Faites-vous connaître dès maintenant auprès du service Senior de la Ville - 01 39 44 71 18



Parvis en fête et en couleurs

Vins chauds, gâteaux maison et barbes à papa ont réchauffé le cœur des quelque 2 000 personnes venues, ce samedi 16 décembre, profiter des nombreuses animations de Parvis en fête. Une édition lumineuse qui doit son succès au dynamisme et à la bonne humeur des associations locales et des services de la Ville, travaillant main dans la main pour faire de Parvis en fête une belle fête familiale.



Téléthon : 25 heures d'animations pour tous !

L'édition 2017, qui s'est déroulée les vendredi 8 et samedi 9, a encore été un réel succès. Félicitations et merci à l'association OTM, Objectif Téléthon magnycois, organisatrice de ce temps fort, ainsi qu'aux bénévoles, partenaires économiques, visiteurs/donateurs, marcheurs, parrains et services de la Ville pour leur mobilisation !





Dans la peau d'un juge !

Du 27 novembre au 1^{er} décembre, ils ont été 1 200 jeunes citoyens magnycois — élèves des écoles élémentaires et enfants des accueils de loisirs — à aller à la découverte de leurs institutions. Ce jour-là, la salle du conseil municipal devenait, avec la Maison de justice et du droit, un tribunal dans lequel les enfants faisaient « comme les grands ».



Des médaillés méritants

Samedi 2, vous étiez 43 à être invités à participer à la cérémonie de remise des médailles d'honneur du Travail (promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet 2017). Félicitations aux 16 Magnycoises et Magnycois qui sont venus chercher leur diplôme !

Les archers de Magny en compétition

Plus de 250 archers sont venus participer à la compétition qualificative pour le championnat de France de la discipline, qui se déroulait au gymnase Auguste Delaune les 9 et 10 décembre. Des épreuves organisées par la Compagnie d'arc de Magny-les-Hameaux.



Un marché de Noël plein de féerie

Jeudi 7, malgré le froid, vingt-cinq seniors ont posé devant l'immense sapin de Noël du traditionnel marché de Noël d'Arras. Une sortie organisée par le service Seniors de la Ville. Ne manquez pas les prochains séjours : les inscriptions, c'est maintenant !



Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr
rubrique actualités/arrêt sur images



MagnylesHameaux



villamagny78



Ville de Magny-les-Hameaux



Magny-les-Hameaux



Magny les Hameaux

Expression libre

Majorité municipale

GROUPE SOCIALISTE ET DÉMOCRATES LOCAUX

Soutenir nos Associations est au cœur de notre engagement municipal !

Comme chaque début d'année, **notre Equipe Municipale rencontre plus d'une soixantaine d'associations**. Ces rendez-vous permettent d'échanger avec les bénévoles sur le **bilan de l'année écoulée, leurs projets, nos différents partenariats et les soutiens que nous pouvons leur apporter**.

Ce sont des **moments de dialogues** essentiels afin que notre Commune continue d'accompagner nos Associations au plus près de leurs besoins.

Malgré les baisses de dotations de l'État, et contrairement aux choix de l'Agglomération et du Département de baisser, voire arrêter leurs soutiens, nous avons toujours choisi de **maintenir notre enveloppe financière** dédiée, pour accompagner le fonctionnement des Associations de Magny-les-Hameaux.

Nous les **accompagnons** ainsi **financièrement** en fonction de leurs besoins.

Nous proposons également aux bénévoles des **formations** et continuons de leur mettre à **disposition gratuitement les équipements** municipaux. Nous apportons

aussi notre **soutien logistique** pour l'ensemble de leurs manifestations.

À celles et ceux qui s'inquiètent des baisses des dotations de l'État, **nous confirmons la continuité de notre engagement municipal : un engagement fort pour l'accompagnement de toutes les initiatives citoyennes et de nos Associations**.

Toute notre Equipe vous souhaite une belle et heureuse année 2018.



©C. Lauté

**FLORENCE
BISCH**

www.ensemblepournagny.fr • contact@ensemblepournagny.fr • [ensemblepournagny](https://www.facebook.com/ensemblepournagny) • [@Magny78114](https://twitter.com/Magny78114)

Majorité municipale

AUTRE MONDE

2018 année remarquable ?

Qu'apportera cette année nouvelle pour notre cité ?

La notoriété, sans nul doute pas du fait de la Rider Cup (le golf 6° sport en France), sans retombée financière pour Magny.

Et ce n'est pas l'attente des habitants et des élus mais la recherche du mieux-être dans la ville tous associés dans les projets majeurs pour faire avancer Magny.

La dynamique vient des engagements des élus, des citoyens. L'avenir sera que nous en ferons, et pour les perspectives proches appelant l'expression et le soutien de tous :

- La détermination de la durée de la semaine scolaire
- La révision du périmètre scolaire
- Le maintien d'une restauration en propre dans notre collège
- Le passage en souterrain de la Ligne 18

Et pour le développement de la ville nous noterons :

- L'achèvement du projet immobilier Chertier
- La poursuite du cheminement de la piste cyclable vers Magny village

La communauté d'agglomération recomposée il y a quelques semaines prône désormais l'écoute des communes et le traitement consensuel des dossiers. Un premier signe, l'amélioration de nos dessertes des transports en commun. Mais nous attendons bien d'autres engagements positifs forts de SQY pour Magny en 2018 :

Décision sur la fonction de la Maison de l'Environnement

Construction d'une nouvelle médiathèque

Juste financement de nos événements culturels, des activités sportives, etc..

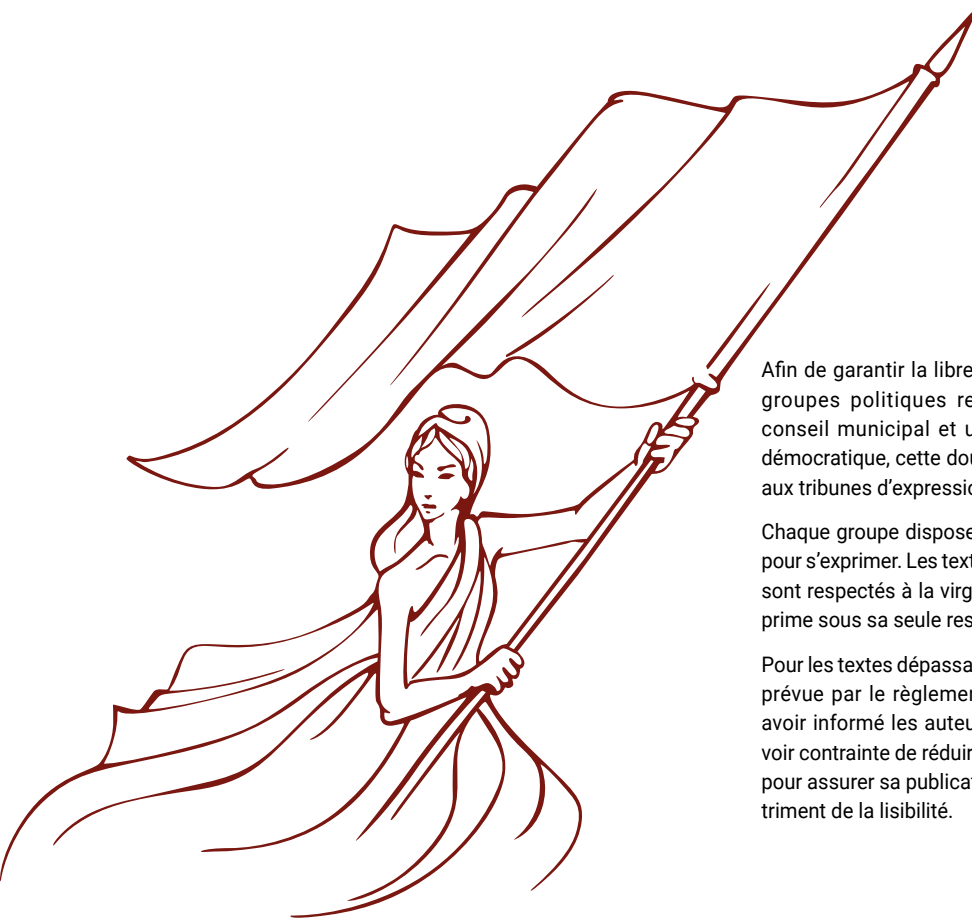
L'ensemble de vos élus d'Autre Monde et le collectif vous souhaitent pour 2018 le meilleur et une vie harmonieuse à Magny. Nous y travaillons chaque jour.



©C. Lauté

**DENIS
GUYARD**

autremonde@numericable.fr • <http://autremondemagny.unblog.fr/>



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et un bon fonctionnement démocratique, cette double page est consacrée aux tribunes d'expression libre.

Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer. Les textes remis par les groupes sont respectés à la virgule près, et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Pour les textes dépassant la limite de caractères prévue par le règlement intérieur, et après en avoir informé les auteurs, la rédaction peut se voir contrainte de réduire la police de caractères pour assurer sa publication en intégralité, au détriment de la lisibilité.

Opposition municipale

MAGNY NOUVELLE ÉNERGIE

Toujours à vos côtés

L'année 2017 fut une année politique inédite dans les bouleversements qu'elle a introduits.

Les Français ont fait le choix de rompre avec les vieux clivages afin de donner à notre pays toutes les chances de se redresser : emploi, logement, fiscalité, écologie, éducation, dette et déficits publics, sécurité... Nous devons en cesser avec les hésitations et les idéologies pour assumer le pragmatisme des réformes.

C'est ce même état d'esprit qui nous a toujours guidé au sein de Magny Nouvelle Énergie.

Quand j'ai eu l'honneur de constituer l'équipe qui s'est présentée à vous en 2014, je n'ai demandé à personne s'il avait bien sa carte d'un parti politique ou pour qui il avait voté en 2012.

Nous avons un projet qui nous rassemble et autour duquel nous nous sommes réunis. Celui de préserver l'esprit village de notre commune, de mettre la priorité sur l'école, de ne pas fermer les yeux sur les insécurités du quotidien, de cesser d'augmenter les impôts là où une meilleure gestion serait souhaitable, de pratiquer une écologie réelle autour de projets viables, de renforcer la démocratie locale, de soutenir nos artisans, commerçants et associations qui ont encore prouvé

avec le Téléthon ou le Marché de Noël à quel point ils participent au dynamisme de notre ville.

C'est cette même absence de sectarisme qui m'a conduite à plaider auprès du président de l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines pour que l'ensemble des maires, quelle que soit leur étiquette politique, ait une place dans l'exécutif.

C'est rassemblés que nous permettrons à notre ville d'être plus ouverte, dynamique et respectueuse de chacun.

L'ensemble des élus et de l'équipe Magny Nouvelle Énergie se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une très belle année 2018.



@C. Lauré

**AURORE
BERGÉ**

Collecte des déchets 2018

MAGNY-LES-HAMEAUX

Ordures ménagères		Collecte sélective	Déchets verts	Verre (un mercredi par mois) *Les habitats collectifs sont collectés les 2^e et 4^e mercredi du mois											
				janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
				24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26
				10	14	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
Secteur A	le mardi	le jeudi semaine impaire*	en déchetterie	Encombrants secteur A et B											
Secteur B	le vendredi	le jeudi semaine paire*		janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
				3	7	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5

L'agglomération SQY, en charge de la compétence déchets, vous répond.

 0 800 078 780 /  dechets@sqy.fr

Pharmacies de garde

Toutes les dates sur www.monpharmacien-idf.fr ou sur l'application mobile MonPharmacien, accessible directement depuis

 www.magny-les-hameaux.fr/node/5168 - Gendarmerie de Magny-les-Hameaux :  01 30 52 07 94



Magny dans le rétro

Centre-bourg

Bien avant l'Hôtel de Ville, le jardin Nelson Mandela, la Maison de l'environnement, la gendarmerie...

NAISSANCE : Lola MIELCZAREK, le 23 nov. • **DÉCÈS** : Michel BENOIST, le 7 novembre • Liliane BRIDE divorcée PANTOBE, le 8 novembre • Madeleine GAZARIAN, le 22 novembre • Claude LEROY, le 27 novembre • Jules BEUDARD, le 30 novembre

Peut-on déposer ses déchets électroniques aux encombrants ?



C'est formellement interdit car ces déchets sont recyclables. Ils doivent être déposés en déchetterie où ils suivront la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques, appelés aussi DEEE ou D3E. Ils seront acheminés jusqu'à des centres de traitement où ils seront démantelés et leurs composants recyclables récupérés (métaux et plastiques). Les substances non recyclables seront incinérées (avec le plus souvent récupération de chaleur pour produire de l'énergie) ou enfouies dans des installations de stockage de déchets. Nous vous rappelons que les déchetteries sont désormais gérées par SQY. La déchetterie située à Magny-les-Hameaux est ouverte, en horaires d'hiver jusqu'au 14 mars :

- mercredi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
- dimanche, de 9 h à 13 h.

Elle sera fermée le 25 décembre.

Monoxyde de carbone : **attention danger !**

Maux de tête, fatigue, nausées, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, gaz, fuel.

En cas de doute, il est nécessaire :

- d'aérer les locaux ;
- d'arrêter les appareils à combustion ;
- d'évacuer les lieux ;
- d'appeler les secours : 15 (SAMU), 18 (pompiers), 112 (n° européen).

Message transmis par l'UFC Que choisir de Versailles.

 www.ufc78rdv.org

Chasse en cours

En période de chasse, l'accès aux zones chassées est interdit aux usagers de la forêt : des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé. L'ONF invite le public à se tenir informé des dates et zones de chasse. Calendrier disponible par forêt domaniale sur :

 www.onf.fr

De l'eau plus douce

La décarbonatation de l'eau du robinet est en cours à Magny-les-Hameaux. Concrètement, l'eau du robinet aura moins de calcaire. Des questions ?

 www.saurclient.fr



Premiers secours

L'unité locale de la Croix-Rouge de Chevreuse vous propose des formations aux premiers secours, dont le PSC 1, sur une formation de 8 heures en journée continue (le samedi, de 9 h à 18 h 30). Prochaines dates : 6 et 20/01 ; 3 et 17/02 ; 3, 17 et 24/03 ; 14 et 28/04 ; 5, 19 et 26/05 ; 2, 16 et 30/06. Responsable de formation : Daniel Bastien 01 30 52 08 03 – 06 85 56 46.

*Bertrand Houillon,
Maire de Magny-les-Hameaux,
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
et vous invitent à la
cérémonie qui aura lieu*

***lundi 8 janvier
à 18h30***

*à la Maison de
l'environnement,
des sciences et
du développement
durable.*

2018

Invitation à retirer impérativement à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans la limite des places disponibles
facebook.com/MagnylesHameaux • instagram.com/villemagny78/